

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Le jeudi 17 décembre 2009, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Josette PICHOT.

Messieurs Jean-Claude FONT, Yann BEGUEL, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés : Philippe BELLIER et Arnaud LEVEIL

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2009
- II. PROJETS EN COURS
- III. TRAVAUX VOIRIE
- IV. ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ETAT
- V. NETTOYAGE DES SALLES
- VI. NUMEROTATION A CREER
- VII. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 NOVEMBRE
- II. PROJETS EN COURS

• Voie nouvelle :

↳ Les canalisations des eaux pluviales et eaux usées ont été posées, l'empierrement et une couche de roulement ont été effectués.

• P.L.U : plan local d'urbanisme

↳ Une 1^{ère} réunion avec les agriculteurs, le 14/12, pour le diagnostic agricole et zone humide.
Intervenants : SOGREA et la Chambre d'Agriculture.

↳ Constitution des ateliers (2 groupes de 20 personnes). Les réunions auront lieu deux samedis matins de 9h à 12h.

↳ Un comité de pilotage composé de quatre à cinq conseillers et des partenaires associés sera constitué. Environ treize réunions de deux heures à date fixe auront lieu.

III. TRAVAUX VOIRIE

↳ Choix de l'entreprise après négociation :

Travaux de voirie : STPO remporte le marché pour un montant de 5 7936, 39 € HT

Travaux de point à temps : La société APPIA est retenue pour un montant de 3 100 € HT.

Délibération : Le CM retient ces deux sociétés.

IV. ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ETAT

Pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (A.T.E.S.A.T), une convention est signée depuis de nombreuses années.

Délibération : Le CM donne son accord pour la signature de cette convention pour un montant de 284,45 €.

V. NETTOYAGE DES SALLES

↳ Revalorisation du coût du nettoyage : lorsque la salle ne sera pas rendue propre après une location, le nettoyage sera facturé au temps passé.

VI. NUMEROTATION A CREER

Il est demandé une numérotation pour les lieux suivants : le Haut Marboué, la rue de la Vallée, la rue de la gare, le rue de l'Houllière, le Fougeray.

M. le Maire, Régis Lesaulnier et Daniel Gérard organiseront la numérotation début janvier.

VII. QUESTIONS DIVERSES

↳ Date des réunions de conseil municipal pour l'année 2010

28 janvier	22 juillet
25 février	26 août
25 mars	30 septembre
29 avril	28 octobre
27 mai	25 novembre
24 juin	16 décembre

↳ Recensement : Sylvie Huard est indisponible. Elle est remplacée par Mme Blin.

↳ Concours des sapins de Noël : 2 places de cinéma seront offertes à tous les participants.
Félicitations aux enfants pour l'originalité des réalisations.

↳ Monte charge de la cantine : Un monte-charge est nécessaire à la cantine (recommandation DSV) :

Fourniture du monte-charge par BVL de Alès (Gard) : 6994 €

Pose assurée par Serrurerie 53 : 1325 €

Divers poses : 2345,40 €

Total : 10 664,40 €

Subvention FAD : 6 000 €

↳ Accès pour personne à mobilité réduite à la salle de la mairie (au niveau de la porte fenêtre) :

Confection d'une rampe qui sera dépliable et rangée dans un coffre dans la marche. Pour un montant de 1136,56 €.

Délibération : Le CM donne son accord pour effectuer ce chantier.

↳ Logements communaux :

- Apart. N°5 au 35, rue des Tisserands

Peinture	(devis Lebranchu):	3809,23 €
Plomberie	(devis M. Roux) :	263,45 €
Chauffage	(Leroy Merlin):	678,68 €
Total :		4751,36 €

Délibération : Le CM donne son accord pour effectuer ces travaux.

- Logement de M. CROTE

Fourniture et pose d'une porte et fenêtre en PVC

Isolation double côté fenêtre

Fourniture rayonnant 1000W

+ pose Leroy Merlin : 2282,47 €

Délibération : Le CM donne son accord pour effectuer ces travaux.

- Logement Presbytère

2 solutions sont proposées (devis Lebranchu)

Chambre + dégagement sur palier

Soit en PVC : 1175,50 €

Soit en stratifié : 1262,59 €

Délibération : Le CM donne son accord pour effectuer ces travaux (choix du stratifié)

↳ Achat d'un micro pour la salle des Lilas

Achat d'un micro hf shuremain + cravate, chez Charpentier à Mayenne pour un montant de 383,77 €.

Délibération : Le CM donne son accord pour cet achat.

↳ Equipement Cantine et salle de la mairie :

Nécessité d'achat d'un réfrigérateur de 583 litres, et de fourneaux Gaz 4 feux et four gastronomique : à prévoir au budget 2010.

Il est 23h, la séance est levée.